

Eric et Olivier Philippe, Seicheprey (Meurthe-et-Moselle)

Des déchets pour fertiliser

À Seicheprey, en Lorraine, les frères Philippe récoltent depuis trois ans déchets verts et boues, dont ne savent pas quoi faire les collectivités, pour en faire du compost. En somme, plutôt que d'acheter des produits fertilisants pour leurs 200 ha de céréales, ils ont choisi de traiter et valoriser des coproduits. Une activité rémunératrice.



La plate-forme de compostage est bien visible au bord d'une route fréquentée. Eric et Olivier Philippe sont fiers de leur activité de valorisation de déchets.

« Les idées amènent les idées ». Ce pourrait être la devise des frères Philippe. Installés à Seicheprey, en Meurthe-et-Moselle, ces deux fils d'agriculteurs, en EARL avec leurs parents, sont à la fois éleveurs de porcs, producteurs de céréales et colza, paysagistes et fabricants de compost. Leur motivation : « vendre ce que nous produisons », explique Olivier, le cadet de 30 ans.

À l'origine, en 2002, l'idée de fabriquer du compost était une diversification pour

l'exploitation, et un moyen de valoriser les déchets verts issus de l'activité paysagiste.

« Nous avons eu l'idée de faire de ces déchets des produits épandables sur les 200 ha de l'exploitation. » Les deux frères s'associent avec TVD, une entreprise indépendante de gestion des déchets pour créer une holding, baptisée CETV, propriétaire de la plate-forme de compostage. « C'est devenu un autre métier », reconnaît aujourd'hui Olivier Philippe.

Redorer le blason des boues

D'une surface de 7000 m², la plate-forme, qui a ouvert ses portes en juillet 2003, accueille chaque année 3000 t de déchets verts, mais aussi 5000 t de boues urbaines et industrielles. Le mélange donne, après fermentation et évaporation d'eau, 3500 t de compost.

« Nous avons eu beaucoup de critiques à propos des boues. Les gens, y compris les agriculteurs, sont très

méfiant. Mais les analyses sont nombreuses pour garantir un produit sans éléments polluants (traces métalliques,...). » Quant aux odeurs, on se rend bien compte, au milieu des tas de compost, qu'on est loin des effluves pestilentielles parfois décrites par des opposants.

« D'un déchet malodorant et moche, nous faisons un produit beau et qui sent bon ! »

Les bennes en provenance des déchetteries ou des entreprises paysagistes sont pesées à l'arrivée. « Les collectivités payent pour revaloriser des déchets verts amoncelés dans les déchetteries. Elles peuvent les faire enfouir pour 80 € HT la tonne. Nous leur reprenons pour moitié moins », explique l'agriculteur, qui a négocié lui-même des contrats de trois ans et répond souvent à des appels d'offres.

L'investissement global a été de 500 000 € : la dalle de la plate-forme, un pont-bascule, une chargeuse, un crible rotatif. Aussi cher à l'achat qu'une moissonneuse-batteuse, celui-ci est rentabilisé en étant loué quand il n'est pas utilisé.

L'activité occupe aujourd'hui plus d'un temps complet : un mi-temps pour la manutention sur la plate-forme, et un bon mi-temps pour la gestion ad-

Céline Druésne
c.druésne@perspectives-agricoles.com

Des déchets verts au compost épanchable, 5 à 6 mois de fermentation sont nécessaires.



Le processus de fabrication du compost

3 000 t de déchets verts et 5 000 t de boues urbaines et industrielles entrent tous les ans sur le site. Un tri préalable est nécessaire, pour éliminer plastiques, jantes et autres barres à mine jetés avec les végétaux. Quant aux boues, elles sont soumises à différentes analyses garantissant leur « propreté » : valeur agronomique, traces métalliques, hydrocarbures... Tous les deux mois, les stocks accumulés de déchets verts sont broyés par un prestataire, et mélangés aux boues, à raison d'une tonne de chaque « ingrédient ». La fermentation aérobie démarre, et durera entre 5 et 6 mois en fonction de la température ambiante. La température des tas va rapidement atteindre 70 °C, idéale pour la fermentation. Les mesures de températures sont effectuées régulièrement. Dès qu'elles descendent en dessous de 60 °C, signe d'une oxygénation moindre et d'une baisse de la fermentation, soit environ toutes les trois semaines, les tas sont retournés à la chargeuse. Enfin, les tas sont passés au crible pour récupérer un maximum d'éléments indésirables, notamment les refus (gros bouts de bois non dégradés), qui sont réintégrés aux nouveaux andains. En effet, leur taille permet d'aérer le tas et favorise ainsi une meilleure fermentation. Le produit fini est à nouveau analysé avant épandage : éléments métalliques, valeur agronomique (matière organique, teneurs NPK, oligoéléments...), indice de minéralisation. Au total, les analyses coûtent environ 10 000 euros à l'entreprise, une somme non négligeable, mais qui garantit un produit sain et transparent, et permet de répondre aux critiques.

ministrative, réglementaire et commerciale de la société.

L'idée fait des émules

« Nous ne fabriquons pas un déchet, mais un produit conforme à la norme AFNOR NFU 44095. La production est presque exclusivement destinée à l'autoconsommation. » D'un point de vue agronomique, le compost augmente l'activité biologique du sol et augmente la rétention en eau. « Nous épandons 15 t/ha tous les deux ans, sur une rotation colza/blé/orge. Nous n'apportons plus aucune autre fumure P et K. En revanche, le compost est faible en azote, qui est utilisé dans le processus de décomposition et/ou volatilisé. Les 15 tonnes épandues n'en apportent que 30 unités. Nous continuons donc les apports habituels. »

Depuis, l'idée a fait des émules. Trois autres agriculteurs se sont associés avec TVD pour monter leur plate-forme. TVD leur assure une veille réglementaire et un soutien commercial. À chaque agriculteur de trouver ses

marchés de collecte et d'assurer le traitement des déchets récoltés. Quant aux frères Philippe, ils ont mis en place une deuxième plate-forme en Seine-et-Marne en novembre 2005.

« Bien sûr, cette activité nous éloigne un peu de l'exploitation, mais nous tenons à rester agriculteurs. Même si les différentes sociétés (EARL, CETV, Ceres environnement)

sont aujourd'hui rentables, nous ne sommes pas à l'abri d'un recul de l'une ou l'autre. Diversifier permet de lisser le revenu. » Et pour anticiper le départ en retraite de leurs parents, les deux frères ont déjà d'autres projets en tête, notamment pour faire évoluer l'atelier porcin. « Dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, en agriculture, il y a plein de choses à faire! » ■



Le compost issu de la fermentation des boues et des déchets verts est épanché sur les 200 ha de l'exploitation.